



Couvin

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du GT Vie associative et Loisirs

les 16 février (Hôtel de Ville) et
1^{er} mars 2012 (salle de l'Harmonie à Couvin)

Présents :

- pour la Commune :
 - M. Benjamin CALICE
 - M. Eddy FONTAINE
 - Mme Renée MAHY
- pour l'Auteur de PCDR, le bureau Survey&Aménagement (1^{ère} séance) :
 - Mme Aurélie RECLOUX
- pour la FRW :
 - M. Thomas CONSTANT, agent de développement
 - M. Alain DOMER, responsable de l'équipe Entre-Sambre-et-Meuse
 - M. Xavier PAULY, agent de développement
 - Mme Murielle PESTIAUX, assistante administrative
- citoyens/acteurs locaux présents :
 - à la 1^{ère} séance : 31
 - à la 2^{ème} séance : 12
 - voir liste en annexe 1

Excusés :

- M. Ulrich BARTOLAS
- M. Benjamin CALICE
- Mme Agnès CHAPUT
- M. Pierre FIEVET
- M. Jérôme LACAILLE
- M. Régis MAREE
- Mme Séverine POINT
- M. Henri HULET

Liste des principaux acronymes :

<i>AC</i>	<i>Administration Communale</i>
<i>AD</i>	<i>Agent de Développement</i>
<i>AFOM</i>	<i>Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces</i>
<i>CCCCC</i>	<i>Centre Culturel Christian Colle Couvin</i>
<i>CLDR</i>	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>
<i>DD</i>	<i>Développement Durable</i>
<i>FRW</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>GT</i>	<i>Groupe de Travail</i>
<i>ODR</i>	<i>Opération de Développement Rural</i>
<i>PCDR</i>	<i>Programme Communal de Développement Rural</i>
<i>PMR</i>	<i>Personne à Mobilité Réduite</i>
<i>S&A</i>	<i>Survey&Aménagement</i>
<i>SI</i>	<i>Syndicat d'Initiative</i>

1. Introduction et préalables au Groupe de Travail

(16/02/2012)

Après le mot de bienvenue et une introduction de Benjamin CALICE, la première séance débute par un rappel de Xavier PAULY sur le contexte de la réunion ainsi que les étapes franchies et celles à venir dans le cadre de l'ODR de la commune de Couvin. Ensuite, les objectifs des Groupes de Travail thématiques sont présentés ; il s'agit :

- d'apporter des éléments pour mieux **comprendre et valider le constat** (relatif à la Vie associative et aux Loisirs dans le cas présent) ;
- de **proposer des objectifs** de développement pour l'Entité communale ;
- de **proposer des projets** pour répondre aux objectifs.

La méthode utilisée prévoit plusieurs phases de travail :

1. présenter la thématique « **Vie associative et Loisirs** » et travailler sur le constat ;
2. un **travail individuel à domicile** sur base d'un document remis et expliqué en séance ;
3. une deuxième réunion consacrée à la **proposition d'objectifs et de projets**, en sous-groupes.

2. Regroupement thématique

(16/02/2012)

Afin de structurer le travail et le rendre plus efficace, les thématiques ont été regroupées en 6 Groupes de Travail.

GT n°1 – Patrimoine et tourisme :

Histoire, folklore, patrimoine bâti, petit patrimoine, politique touristique et HoReCa, culture et moyens d'information/de communication, image de la commune, etc.

GT n°2 – Emploi et économie locale :

PME, zoning, chômage, agriculture, formation, etc.

GT n°3 – Vie sociale, logement et services :

Cohésion sociale (accès au logement, emplois locaux, formations, alphabétisation, aide sociale, accès aux services et aux pratiques culturelles, relations entre différentes catégories d'habitants, conflits de voisinage, maintien et renforcement des solidarités, ...) santé, entreprises et commerces locaux, etc.

GT n°4 – Vie associative et loisirs :

Locaux et lieux de fêtes et/ou de loisirs, clubs et associations, jeunesse, bénévolat, citoyenneté.

GT n°5 – Développement durable :

Environnement, énergie, mobilité et aménagement du territoire.

GT n°6 – Gestion communale durable¹

Ce quatrième Groupe de Travail est donc consacré aux thématiques suivantes, relatives à la Vie associative et aux Loisirs :

Locaux et lieux de fêtes et/ou de loisirs, clubs et associations, jeunesse, bénévolat, citoyenneté...

3. Dimension Développement Durable (16/02/2012)

L'ODR de Couvin étant réalisée dans la philosophie de ce que l'on appelle le Développement Durable (DD), la FRW présente en quelques mots ce qu'est le DD et ce à quoi la commune s'engage en menant son ODR suivant cette philosophie.

Les points essentiels présentés se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de première séance.

4. Présentation du diagnostic, par l'auteur de programme (16/02/2012)

Mme RECLOUX, du bureau d'études Survey&Aménagement (auteur du PCDR), présente le diagnostic thématique en revenant rapidement sur la méthodologie de travail utilisée, ses constats et justifications.

Sa présentation s'articule autour de trois points principaux : le folklore et les fêtes locales, les associations (en abordant successivement les associations de rencontre, celles à vocation culturelle et les associations sportives) et enfin les infrastructures. Elle termine par la présentation de la carte de synthèse issue de l'analyse AFOM et le constat.

Le constat posé sur base du diagnostic est le suivant :

« COUVIN, UNE CRAINTE DU VILLAGE DORTOIR MALGRÉ UN MONDE ASSOCIATIF, SPORTIF ET CULTUREL DYNAMIQUE ET L'EXISTENCE DE NOMBREUSES INFRASTRUCTURES »

Les points essentiels abordés dans cette présentation se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de séance, ainsi que la carte de synthèse du diagnostic réalisé.

¹ Ce GT concerne moins la population ; il est destiné à l'AC.

5. Questions / Réponses/Précisions

(16/02/2012)

Une séance de questions/réponses/demandes d'éclaircissements est ensuite proposée aux participants.

Mme COSSE revient rapidement sur les nombreuses associations listées par Aurélie RECLOUX ; elle s'étonne de ne pas y voir figurer plus d'associations d'aînés ou le comité de jumelage. Elle comprend néanmoins la complexité d'être exhaustif à ce niveau.

Monsieur THOME enchaîne sur le manque de communication qui existe entre l'AC et les différentes associations. Cela doit expliquer, en partie, le manque d'informations dans la présentation de S&A.

Monsieur LAMBERT relève quatre associations qui ne sont pas présentes dans le diagnostic : le cercle royal philatélique, la cercle numismatique « Rièzes et Sarts » de Cul-des-Sarts, le cercle royal horticole ainsi que l'association « Terroir et Tourisme » pilotée par Monsieur MINET.

Monsieur Régis MAREE intervient pour souligner que la présentation faite en séance consiste en un pré-diagnostic. Il faut donc compléter cette présentation pour aboutir à un diagnostic le plus exhaustif possible. Le recensement ayant servi de base a été réalisé en environ 2 mois à l'AC. Il se peut que certaines associations aient alors été malencontreusement oubliées. La mise à jour que l'on pourra réaliser grâce à la collaboration des participants permettra de passer du pré-diagnostic actuel au diagnostic final qui sera intégré au PCDR.

Suite à ces remarques, Thomas CONSTANT invite l'assemblée à faire part de ses différentes remarques grâce au document de travail² qui sera distribué en fin de séance. Il est donc demandé d'effectuer un retour écrit sur l'exposé pour la seconde rencontre de ce GT (1^{er} mars).

6. Travail sur le diagnostic (analyse AFOM)

(16/02/2012)

Les participants sont invités (en 4 sous-groupes de 6 à 7 personnes environ) à se pencher sur l'analyse AFOM de la thématique « Vie associative et Loisirs » présentée en séance par l'auteur de PCDR. Ils se regroupent dans une salle se prêtant mieux à ce travail et ont à leur disposition, la carte/planche couleur réalisée par l'auteur, qui synthétise ce qui a été présenté avec le tableau AFOM, y relatif.

² Voir point 7 de ce compte-rendu.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, 4 questions leur sont présentées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
- ✓ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

Ci-dessous, sont reprises les différentes remarques formulées par les sous-groupes quant au diagnostic proposé par S&A.

⇒ **Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles sont pertinentes et font effectivement défaut au document.**

Sous-groupe n°1 :

Atouts	Faiblesses
Diversité des associations et leur dynamisme. Site Web de la ville.	Manque de bénévoles au sein des associations. Risque de dispersion du fait d'un nombre trop élevé d'associations. Manque d'informations et de communication entre les associations. Manque de communication et de réceptivité des associations vis-à-vis de la commune (qui pourrait mieux les faire connaître, via Internet notamment). Certains locaux d'associations délabrés.
Opportunités	Menaces
Mise en place d'une plateforme inter-associations (qui réglerait les problèmes de dates, de thèmes... de plusieurs festivités). Concentration d'activités et développement de nouvelles manifestations au Couvidôme.	Risque d'essoufflement, voire d'arrêt, d'associations par manque de bénévoles. Vieillesse de la population : frein pour la pérennité des associations (pas de renouvellement du bénévolat). Nuisances lors de certaines manifestations. Nuisances causées par des mouvements de jeunesse venant de l'extérieur de l'entité. Contournement de Couvin : transformation des villages en cités-dortoirs.

Sous-groupe n°2 :

Atouts	Faiblesses
Très nombreuses activités en tout genre dans la commune (sports, folklore...). Existence d'une base de données des associations au sein d'Infor Jeunes. Existence d'aides financières.	Base de données Infor Jeunes relative aux associations peu connues. Manque d'information/harmonisation des données (salles, organisations...). Peu de connaissance des aides financières existantes. Gros problème de mobilité régionale (personnes âgées, accès PMR dans certaines salles...). Site de covoiturage peu connu et peu alimenté.
Opportunités	Menaces
Répertoire des associations (avec personnes de contact pour chacune) avec mise à jour. Association de différents comités (avec mise à jour du répertoire). Clubs sportifs pourraient faire la publicité de la région (produits, activités...) auprès des visiteurs ; vitrine ponctuelle.	Organisation de plusieurs activités en même temps dans certains villages. Dégradation de certaines salles (normes sanitaires peu respectées).

Sous-groupe n°3 :

Atouts	Faiblesses
Richesse du milieu associatif qui est dynamique et diversifié. Réunion (depuis 3 ans) des associations (comités des fêtes, jeunesse...) en janvier pour éviter les chevauchements.	Qualité, état de salubrité et accès PMR de certaines salles. Manque d'un registre/cadastre officiel ³ (qui fait quoi, où, comment...) et mis à jour. Centralisation des infrastructures au nord de l'entité (Couvin, Mariembourg).
Opportunités	Menaces
Ouverture transfrontalière : possibilités de s'adonner à des loisirs en France (Rocroi, Givet, Charleville-Mézières...). Elargir la réunion (de janvier) des comités des fêtes et des jeunes aux autres associations. Création d'une maison des associations. Mise en place d'une foire des associations. Profiter de l'intergénérationnel pour la pérennité des associations. Prévoir un budget au niveau du Proxibus pour le déplacement des élèves vers les infrastructures sportives et bibliothèques. Aide pour les associations d'un point de vue juridique (encadrement).	Villages deviennent des cités dortoirs, en cause, le manque de dynamisme des nouveaux arrivants (besoin de motiver/dynamiser ces gens). Vieillesse → dynamisme des associations mis à mal. Complexité des statuts juridiques pour les associations : association de fait (avec problèmes éventuels) ou ASBL (très réglementée : livre de comptes, AG...) ? Conflit entre comités (jeunesse vs. comité des fêtes par exemple) dans certains villages : souvent un problème intergénérationnel.

³ M. THOME profite de son intervention pour signaler qu'une association n'est connue de la commune que lorsqu'elle fait une demande officielle pour l'organisation d'une fête. S'il n'y a pas de demande, l'association n'est pas répertoriée. De plus, toutes les associations n'organisent pas des fêtes. Il faut que les associations se fassent connaître.

Sous-groupe n°4⁴ :

Atouts	Faiblesses
Organisation d'une manche du championnat de Belgique de caisses à savon à Petigny. Bibliothèque de Mariembourg.	Manque de publicité pour de nombreux événements. Disparition de la bibliothèque à Couvin. Mauvais état de certaines plaines de jeux. Manque d'investissement/participation dans les événements culturels ⁵ .
Opportunités	Menaces
Mise en valeur d'un point touristique dans chaque village lors des carnivals ⁶ . Aménagement de salles avec comité de gestion.	Insécurité dans certains lieux empêche les gens de se promener (exemple : Parc Saint-Joseph).

7. Préparation de la seconde séance

(16/02/2012)

A la fin de la première séance, Thomas CONSTANT présente le **Cahier de travail** pour le GT « Vie associative et Loisirs ». Ce document est distribué à l'ensemble des participants afin de préparer au mieux la seconde séance relative à ce GT4. Celui-ci comprend :

- en page 1 : le constat formulé par l'auteur de PCDR.
- en pages 2 à 4 : l'analyse croisée (données objectives/besoins exprimés) qui a été présentée.
- en page 5 : l'explication du DD qui a été présentée.
- en pages 6 et 7 : les pages à compléter (propositions d'objectifs et de projets) pour la seconde réunion de ce GT4.
- en page 8 : le calendrier des futures séances des GT.
- au milieu du document : un formulaire jaune permettant de faire part de nouveaux éléments concernant l'analyse AFOM (ces éléments seront communiqués à l'auteur de PCDR).

En plus de ce cahier de travail, chaque participant reçoit la **carte** réalisée par S&A reprenant les éléments majeurs relatifs à la vie associative et aux loisirs. Sur ce document, figurent également les **analyses AFOM** issues de l'analyse socio-économique menée par S&A et des premières séances de consultation de la population (organisées durant l'hiver 2010-2011).

⇒ **A partir de ces documents, les participants disposent des éléments qui devraient leur permettre de préparer au mieux, pour le 1^{er} mars (date de la 2^{ème} séance), leurs propositions en termes d'objectifs et de projets.**

⁴ Le secrétaire signale que de nombreux éléments listés par son sous-groupe ont déjà été cités et qu'il se concentre sur ce qui est différent.

⁵ M. NICOLAS cite l'exemple de l'événement basé sur le jeu télévisé « Questions pour un champion » qui n'a connu que quelques éditions faute de participants, malgré une très bonne organisation. M. THOME le suit en revenant sur le manque de formation des jeunes qui ne sont pas intéressés par la culture.

⁶ M. NICOLAS cite l'exemple de Petigny où « Mauvais-bien » est arrêté à un endroit différent chaque année pour en faire la publicité (avec reportage de CANAL C).

Un participant intervient pour demander ce qu'il adviendra de toutes ces réunions ; en effet, selon cette personne, cela est intéressant de connaître l'état des lieux précis de la commune et les idées des citoyens pour son développement. Mais comment tout cela se traduira-t-il dans le futur ? Thomas CONSTANT lui répond en revenant sur les diverses étapes que connaît une ODR et le rôle important joué par la CLDR, notamment en termes de priorisation des multiples projets qui déboucheront des GT. Certains d'entre eux pourront se concrétiser à travers le PCDR qui est, dans le meilleur des cas, approuvé pour une période de 10 ans. Ces projets pourront se réaliser grâce à divers subsides. En fonction des thèmes couverts, il sera tenté d'obtenir ces subsides auprès des administrations concernées (Infrasport, Commissariat général au Tourisme, Fédération Wallonie-Bruxelles, Province de Namur...) et/ou du Développement Rural (subsides jusqu'à 80% de certains projets) dont le budget annuel est plafonné.

8. Travail sur les objectifs thématiques et les projets (01/03/2012)

La deuxième séance commence par une brève introduction de Xavier PAULY. Il rappelle le but de la première séance qui s'était déroulée 15 jours plus tôt (présentation du diagnostic par S&A, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. Thomas CONSTANT insiste ensuite sur ce que signifient les termes *objectifs* et *projets*. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant les 2 semaines séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 2 sous-groupes de 6 personnes. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail.

Afin d'assurer un rôle de relais vers la CLDR, il est demandé de désigner 2 volontaires « rapporteurs » (retour lors de la réunion plénière du 19 avril prochain). Mme Véronique COSSE et M. Luc THOMÉ se proposent pour assurer cette tâche.

Les 2 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Document de travail à domicile ;
- Carte de synthèse et document AFOM (réalisés par S&A) ;

- Document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
 - Synthèse des remarques de la 1ère séance (réalisée par les AD de la FRW).
- Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée d'environ ¾ d'heure.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par leurs priorités. Un agent de la FRW prend note pour rédiger le compte-rendu.

Ci-dessous les **résultats du travail en sous-groupes**
quant à la définition d'**objectifs** et **projets** pour la
commune de Couvin en matière de **Vie associative et de Loisirs**

Sous-groupe n°1 :

Objectif 1 :

Permettre aux habitants et associations de disposer de lieux de rencontres.

- ⇒ Projets :
- Création d'une plaine de jeux dans chaque village.
 - Mise à disposition de salles de dimension moyenne accessibles à tous (en priorité pour les associations, mais également pour les habitants) en mettant la priorité sur l'entretien de ce qui existe déjà (besoin de conscientiser les gens des villages, gestion de ce local ou cette salle par un comité spécifique).

Objectif 2 :

Coordonner les informations des associations ainsi que les calendriers, la gestion des salles, voire les déplacements lors de manifestations et assurer une certaine visibilité des associations et clubs sportifs.

- ⇒ Projets :
- Création d'un répertoire des associations (version papier pour une diffusion maximale) et se donner les moyens de le mettre à jour (site Web avec accès aux associations pour actualisation).
 - Création d'un journal (de type « Couvin, mon pays » ou « Des Tiennes et des Rys ») pour une meilleure communication et se donner les moyens d'une diffusion mensuelle (possibilité d'y insérer de la publicité commerciale pour en réduire le coût).
 - Création d'un salon communal (au Couvidôme par exemple) avec stands pour les associations qui souhaitent se faire connaître.
 - Meilleure utilisation des infrastructures existantes → mise à disposition des buvettes de foot non-utilisées en permanence par exemple (avec priorités pour les associations les utilisant fréquemment).

Objectif 3 :

Lutter contre la fracture numérique (permettre l'accès à Internet pour tous).

- ⇒ Projets :
- Création d'un espace public numérique.

Objectif 4 :

Créer des liens intergénérationnels.

- ⇒ Projets :
- Mise en place de sorties culturelles, sociales, sportives ou musicales.

Objectif 5 :

Lutter contre l'isolement géographique de la population.

- ⇒ Projets :
- Maintien (voire développement) des moyens de transport tel le proxibus ou le taxi social.
 - Renforcement du rôle joué par la gare et le covoiturage.

Objectif 6 :

Diversifier les loisirs proposés aux Couvinois.

- ⇒ Projets :
- Organisation de concerts de grande envergure.
 - Pérennisation de bowling (trop de fermetures et réouvertures pour le moment).

Priorités⁷ du sous-groupe :

Entretenir, rénover ou créer des espaces de jeux, des espaces de rencontre, des salles dans chaque village (en privilégiant l'existant).

Créer une plateforme d'échange pour les associations (avec la création d'un répertoire et la mise en place d'un salon (annuel ou bisannuel)) afin d'améliorer leur visibilité.

Sous-groupe n°2 :

Objectif 1 :

Améliorer la communication des associations et le partage d'informations grâce à un service commun.

- ⇒ Projets :
- Création d'une plateforme/maison des associations (cellule physique/personne physique coordinatrice) s'occupant de tenir un cadastre des multiples groupements (sans pour autant « réinventer la roue » : ce service pourrait être repris par le CCCCC, le SI ou encore Infor Jeunes).

⁷ Le sous-groupe souhaite mettre en avant 2 priorités !

- Mise en place d'une cellule d'accompagnement des associations (au sein de la plateforme) qui apporterait des aides logistiques, juridiques ou encore des informations quant aux divers subsides possibles pour les différents groupements et rappellerait les devoirs et obligations des associations (code de bonne conduite).

Objectif 2 :

Mise à disposition de locaux pour les associations.

⇒ Projets :

- Rénover/restaurer les bâtiments existants (exemple : maison du Bailly à Pesche).

Objectif 3 :

Encourager le covoiturage pour donner l'accès aux loisirs à tous (pas que pour le domicile-travail).

⇒ Projets :

- Promotion d'un site Web permettant de se faire rencontrer l'offre et la demande pour ce mode de déplacement.

Objectif 4 :

Développer les partenariats public-privé pour renforcer les associations dans leurs actions.

⇒ Projets :

- Réalisation d'un agenda reprenant les manifestations sur l'entité avec encarts publicitaires pour les entreprises intéressées.
- Utilisation des points de vente et commerces pour la promotion des associations et l'organisation de leurs événements.

Objectif 5 :

Relancer les clubs de seniors, 3x20.

Priorité du sous-groupe :

Création d'une plateforme centralisant les informations relatives aux associations.

9. Échange et débat

(01/03/2012)

La réunion se poursuit par un échange où chacun peut réagir par rapport à ce qui a été présenté (principalement les propositions des différents sous-groupes).

Les participants reviennent dans un premier temps sur la proposition de cadastre des associations ; il est signalé qu'*Infor Jeunes* pourrait être le coordinateur de ce type d'initiative vu qu'actuellement, une base de données est déjà constituée en son sein. Il faudrait alors penser à une certaine « ouverture » vers la population. Cette organisation pourrait également être un référent juridique pour les associations couvinoises. Il devrait peut-être être envisagé de créer une structure en interne avec un nom propre à cette

activité car le terme « Jeunes » actuel laisse penser que l'ensemble de la population n'est pas concernée par les activités proposées. Les participants concluent en insistant sur l'importance d'une bonne organisation générale et de la communication.

Concernant les salles communales, les participants identifient 2 localités où la problématique se fait le plus sentir : Dailly et Brûly-de-Couvin. Cependant, pour le premier village cité, il pourrait être envisagé de mettre la buvette du foot à disposition des associations pour des activités ponctuelles. En effet, ces infrastructures sont communales. Un exemple d'utilisation complémentaire de tels locaux est donné en citant les clubs de 3 x 20 qui sont à la recherche de salles de plus petites tailles pour leurs diverses activités. Quelle que soit la suite à donner à l'usage des salles, il faut dans un premier temps encourager les associations à collaborer et donc communiquer entre elles pour que chacune puisse comprendre les demandes/besoins d'une autre.

Un parallèle est fait avec le GT3 (Vie sociale, logements et services) où l'idée d'un référent par localité avait été avancée. Ce référent pourrait être une personne ressource pour l'ensemble de la population et aider les associations dans la communication, la recherche de bénévoles ou toute autre demande. Ce rôle pourrait être endossé par un employé administratif « volant » de l'AC ou encore un habitant volontaire/pensionné.

L'idée d'un salon des associations revient alors dans la conversation. Il est signalé que l'infrastructure d'accueil pour une telle manifestation existe déjà : le Couvidôme. Des chapiteaux annexes pourraient au besoin être ajoutés. Il est proposé d'ouvrir ce genre de salon à toute thématique : en plus des associations qui pourraient se faire connaître et exposer leurs activités, on pourrait prévoir une autre zone traitant du logement, une relative à l'emploi et la formation avec ouverture aux PME couvinoises...

Cet échange se clôture par une remarque de Thomas CONSTANT : il rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'attendre l'approbation du PCDR et les conventions qui peuvent en découler pour lancer des projets. Il cite l'exemple du salon qui pourrait voir le jour avant ce délai. M. THOME ajoute que cela pourrait aussi démontrer tout l'intérêt de l'ODR en cours !

10. Premières priorités

(01/03/2012)

La priorité donnée par chaque sous-groupe à un projet a été reprise en gras et italique au point 8 de ce compte-rendu lorsque cela a été signalé de manière précise.

La FRW fait remarquer aux participants qu'à ce stade, il ne s'agit pas d'arrêter des priorités mais bien de donner des indications à la CLDR qui devra, elle, se prononcer en termes de priorités.

Le calendrier des réunions à venir est à nouveau présenté à la fin de cette deuxième séance.

Les 2 membres de la CLDR qui se sont proposés pour faire un « retour » des résultats de ce GT à la CLDR plénière sont informés qu'ils recevront l'aide des AD pour préparer cette réunion. Cette aide consistera notamment en la mise à disposition du présent compte-rendu.

Les participants sont enfin invités à évaluer le fonctionnement de ce Groupe de Travail réparti sur deux séances. Ils sont ensuite remerciés pour leur participation et leur contribution.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Thomas CONSTANT,
Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 1 : liste des présences

	Titre	Prénom	Nom	Membre de la CLDR	Présent le 16/02	Présent le 01/03
1	M.	Ulrich	BARTOLAS		Excusé	
2	Mme	Fabienne	BEAUCHOT		Oui	Oui
3	M.	Patrick	BEROUDIAUX	Oui	Oui	
4	M.	Benjamin	CALICE	Oui	Oui	Excusé
5	M.	Allan	COLINET			Oui
6	Mme	Véronique	COSSE	Oui	Oui	Oui
7	M.	Daniel	CUVELIER		Oui	
8	Mme	Stéphanie	DEGROOTE		Oui	Oui
9	Mme	Aurore	DEMOTTE		Oui	
10	Mme	Vinciane	DERZELLE		Oui	
11	M.	Justin	DEVILLERS		Oui	
12	M.	Pierre	FIEVET	Oui	Oui	Excusé
13	M.	Eddy	FONTAINE	Oui	Oui	Oui
14	Mme	Anny	JAMIN		Oui	Oui
15	M.	Jérôme	LACAILLE	Oui	Oui	Excusé
16	Mme	Claudine	LAMBERT		Oui	
17	M.	Michel	LAMBERT		Oui	
18	M.	Christian	LEGLISE		Oui	
19	M.	Dominique	LION		Oui	Oui
20	Mme	Renée	MAHY	Oui	Oui	Oui
21	M.	Régis	MAREE		Oui	Excusé
22	Mme	Catherine	NICOLAS	Oui	Oui	
23	M.	Christian	NICOLAS		Oui	
24	M.	François	NICOLAS		Oui	
25	M.	Gérard	NICOLAS		Oui	
26	Mme	Emmanuelle	PLUMAT		Oui	
27	M.	Jean-Claude	POCHET		Oui	
28	Mme	Séverine	POINT	Oui	Excusée	Oui
29	Mme	Anne-Marie	PREUD'HOMME		Oui	Oui
30	M.	Axel	QUATEART		Oui	
31	M.	Jean-Luc	SIMON	Oui	Oui	Oui
32	M.	Luc	THOME	Oui	Oui	Oui
33	M.	Virgile	TOSOLINI		Oui	
34	M.	Georges	VENTURINI		Oui	